



**GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N°6
DE L'UNGERSBERG et du HAUT-KOENIGSBOURG**

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

Le Président Secrétaire : Christian MULLER

Tél : 03 88 82 84 52 – Port : 06 07 87 74 83

E-mail : christianmuller.chasse@orange.fr

Le Trésorier : Jean-Claude GLOECKLER

Tél : 03 88 08 96 25 – Fax : 03 88 08 59 66

**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 Avril 2013 à BASSEMBERG**

Le 27 Avril 2013 à 9h30, les membres du Groupement de Gestion Cynégétique se sont réunis à la Salle communale de Bassemburg.

La séance est ouverte sous la présidence de Christian MULLER qui salua Monsieur BARTHELME André, Maire de Bassemburg ainsi que son Adjoint Monsieur MOURLAM et les remercia de la mise à disposition de la salle, Monsieur WEBER Président d'honneur, ainsi que les autres personnes présentes et invitées, notamment Monsieur Jean Claude CUNTZMANN Louvetier, sans oublier les Présidents des différents GGC, ainsi que le Rédacteur en Chef d'Info Chasse, les Journalistes et Monsieur Michel VERNEVAUT Président de la Société locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud et son Secrétaire Gérard BRONNER, ainsi que la Gendarmerie de Villé, sans oublier l'enfant du pays Maître SCHIEBER HERBACH, Avocat.

Sont excusés : Monsieur Jean Paul FLORENTIN Président d'honneur du GGC, Messieurs CALVET et SEYLER représentants de l'ONF, Monsieur SPIEGEL Président du GGC Ried Sud, Monsieur Gérard LANG Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, Madame Aliette SCHAEFFER Présidente de GGC et Trésorière à la Fédération, Monsieur Gérard MESSMER Président d'honneur des Louvetiers, ainsi que Monsieur Maurice STOQUERT, Monsieur Georges WEBER, Monsieur Denis KLEIN et Monsieur Albert ZIMMERMANN respectivement Présidents de Chasse, Monsieur Mario BOTTOS Agent Technique de l'environnement de la Brigade Sud, Monsieur Thierry FROELIGER de la Communauté des Communes de Villé, Monsieur Eric TRENDEL Président de Chasse et Louvetier, Monsieur Maurice KUBLER, Monsieur Daniel GROSS et Monsieur Jean Marc RIEBEL, respectivement Maires des Communes de la Vallée, ainsi que Madame Frédérique MOZZICONACCI Conseillère générale du Canton de Villé.

A. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012

Lecture du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012 par Madame Danièle SCHEYDER.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2012 est approuvé à l'unanimité.

B. Rapport moral du Président

Le Président prend la parole

Il informe tout d'abord, qu'après maintes réunions, le schéma départemental de gestion cynégétique 2012/2018 y compris l'agrainage a été approuvé et signé.

Il aborde ensuite le problème du sanglier, car les dégâts continuent à augmenter de façon alarmante.

- Il note tout d'abord que dans ce domaine se côtoient les responsables mais aussi les irresponsables. Est irresponsable celui qui ne met pas en action les autorisations obtenues à savoir le tir de nuit avec source lumineuse et la possibilité de chasser le sanglier toute l'année c'est-à-dire 365 jours par an.
- D'autre part, il rappelle que les lots isolés à fort dégât sont connus. Il a rencontré les propriétaires de ces lots, ainsi que les maires concernés et le FIDS. Des clôtures

électriques ont été mises en place récemment. Nous y verrons plus clair sur leur efficacité au moment du premier bilan c'est-à-dire incessamment.

Autre point important : il rappelle l'obligation de dépistage systématique de la trichine mise en place depuis 2005. Ce dépistage est obligatoire notamment pour tout sanglier destiné à la consommation même lorsqu'il s'agit d'un repas de chasse. Le dépistage est passé de 1089 analyses en 2005 à 4015 en 2012.

Il est important de rappeler que cette parasitose peut être mortelle pour l'homme.

Il évoque ensuite la présence du GGC notamment samedi et dimanche en décembre dans le cadre du Noël dans la Vallée, où le MOBIL FAUNE relooké par Jonathan, notamment avec une nouvelle tablette informatique, a fait le bonheur des Welchele les habitants de Lalaye Charbes et bien sûr surtout des enfants qui ont manipulé cette tablette avec beaucoup de dextérité.

Et enfin dernier point. Il cite le non des récipiendaires distingués lors de l'assemblée générale de la Fédération : Monsieur SPIESS Roger président de l'association de chasse de Villé qui a reçu la médaille de bronze. Encore toutes mes félicitations

Il termine en rappelant comme toujours à chaque adjudicataire, la vigilance et la persévérance nécessaires dans la gestion de sa chasse.

Il rappelle aussi que c'est la solidarité entre chasseurs qui permet d'avancer sur les grandes causes qui nous préoccupent. Et enfin il conseille de ne pas manquer d'accueillir les jeunes chasseurs pour qu'ils puissent trouver leur place future.

Rappel enfin à chaque adjudicataire de la rigueur quant au paiement de la cotisation pour faciliter la tâche du trésorier avant de souhaiter que pour chacun, la chasse reste avant tout un plaisir.

C. Rapport financier

Le Trésorier Monsieur Jean Claude GLOECKLER présente les comptes, exercice 2012/2013, arrêtés au 25 Avril 2013.

Recettes :	3.638,15 €uros
Dépenses :	2.713,74 €uros
Résultat positif de l'exercice :	924,41 €uros
Report de l'exercice précédent :	7.007,73 €uros
SOLDE :	7.932,14 €uros

Les Réviseurs aux comptes Messieurs Thierry BERGER et Pit ZUND proposent de donner le quitus pour ces comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le montant des cotisations non payées s'élève à 222,12 €uros avec un passif de 492,50 €uros.

Le Président tient à disposition la liste des membres n'ayant pas réglés les cotisations à ce jour.

D. Fixation du montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est reconduit, c'est-à-dire 0,15 €uros à l'hectare, avec un minimum de 20,00 €uros.

Le montant est approuvé à l'unanimité.

E. Intervention de Monsieur Michel GEWINNER

Monsieur GEWINNER Président de la Commission « Grand gibier » nous donne les chiffres suivants pour le cerf Secteur 6/1, concernant la saison 2012/2013 :

Les attributions Secteur 6/1 :

C3 = 70 C1 = 59 Biches = 139 Faon de cerf = 145 pour un minimum de 201 pièces et un maximum de 413

Ont été réalisés :

C 3 = 13 dont 3 tirs non justifiés

C1 = 22 Biches = 87 Faon de cerf = 75 soit un minimum de 184 pièces générant un déficit de 17 animaux.

Ce prélèvement correspond à 1,84 animaux aux 100 hectares pour la totalité du Secteur 6/1 qui est de 10000 hectares boisés.

Par Massifs :

ANDLAU-STEIGE : surface boisée 4835 hectares, avec un minimum de 138 animaux a été attribué, 127 ont été prélevés, ce qui correspond à 2,63 animaux par 100 hectares. Le taux de réalisation est de 92 %.

HAUT KOENIGSBOURG : 1816 hectares pour un minimum de 46 attribués, réalisés 41, ce qui correspond à 2,53 animaux aux 100 hectares. Le taux de réalisation est de 89 %.

LA VANCELLE : 1924 hectares pour un minimum attribué de 11, réalisés 12, cela correspond à 0,67 animaux aux 100 hectares.

Il s'agit là, de la meilleure réalisation de ces dernières années. Des animaux sont à nouveau observés dans la Forêt de la Vancelle.

BERNSTEIN : 1420 hectares pour un minimum attribué de 6, réalisés 4, qui correspond à 0,3 animaux aux 100 hectares.

Le total des réalisations du Secteur 6/1, soit 184 animaux, est la plus forte réalisée, mais nous cumulons tout de même 15 années de déficit, représentant 306 animaux. S'ils étaient présents, plus leurs produits, cela se verrait.

Les attributions pour le Secteur 6/2 :

Ont été attribués :

C3 = 9 C1 = 6 Biches = 28 Faon de cerf = 38 pour un minimum de 16 pièces et un maximum de 82 animaux.

Ont été réalisés :

C 3 = 3 dont 2 tirs injustifiés

C1 = 0 Biches = 6 Faon de cerf = 11 soit 17 réalisés au minimum par rapport à 16 attributions.

Monsieur GEWINNER compléta pour le sanglier que cette saison a été forte en prélèvements. Il prend en référence le Massif d'ANDLAU-STEIGE où pas moins de 550 animaux ont été prélevés, ce qui représente environ 11 animaux aux 100 hectares.

Il s'avère que malgré les bons tirs réalisés en 2010/2011, 2011/2012, nous avons du mal à réduire la densité. Nous devons donc maintenir une pression forte pour la saison en cours.

En effet, les dégâts de sanglier ont explosé. Pour la saison 2012/2013, le FIDS n'a indemnisé rien que pour les dégâts : 1.500.000,00 €, auxquels il faut rajouter les frais de fonctionnement, ce qui devient proprement insupportable. N'oubliez pas que ces montants sont intégralement à la charge des chasseurs.

F. Opération « Pierre à sel »

L'opération est maintenue pour l'année à venir.

G. Subventions

Une somme exceptionnelle de 450 €uros est accordée à l'UNUCR.

Une somme de 76 €uros est accordée à la Croix Rouge (Ambulances).

H. Intervention de Monsieur Jean Claude CUNTZMANN, Officier de Louveterie

Monsieur CUNTZMANN fait part des problèmes des dégâts des sangliers, déjà très importants. Il insiste sur le tir de nuit avec source lumineuse. Nous n'avons plus d'excuse pour ne pas limiter les dégâts, faites-en la demande, seuls 10 autorisations à ce jour ont été demandées. Il insiste sur le maintien de la pression à exercer sur la population des sangliers, afin de maintenir un cheptel contrôlable. Plus que jamais, nous devons nous sentir responsables !.

Pour conclure, il se félicite des bonnes relations entretenues avec le GGC.

I. Intervention de Monsieur Christian MULLER

a) Intervention « Sanglier » - Complément

Le sanglier, notre mythique bête noire.

Nous sommes venus empiéter sur le territoire des sangliers (lotissements, zones industrielles). Les cervidés effrayés ont fui, mais le sanglier est opportuniste et rusé. Il incarne la force belliqueuse et le danger, mais c'est aussi un animal très sociable. Ce n'est pas le sanglier qui est en surdensité, mais l'homme qui prolifère sur le territoire des sangliers.

La fructification forestière remarquable de l'automne 2011, a provoqué une succession de naissances tout au long de l'année. L'absence de fructification de l'automne 2012, a rendu les compagnies plus mobiles. L'absence d'agraine de janvier et février 2013 reste inexplicable. Il n'a jamais été prouvé que l'agraine de dissuasion soit un élément prépondérant dans l'évolution du taux d'accroissement. La population 2013 est un risque important pour les cultures. Il faut aussi revoir avec les agriculteurs d'aménager des bandes de tir en bordure des forêts. Il y a une responsabilité et une prise de conscience collective.

b) Les grands dégâts

Notre secteur représente 81000 €uros, 61000 €uros sont à attribuer aux 4 lots de CHATENOIS, ainsi que SCHERWILLER, DAMBACH, KIENZHEIM et ORSCHWILLER. Les contacts ont été pris avec le FIDS et des clôtures électriques ont été posées. Les locataires de chasse ont été informés.

c) Intervention « Chevreuil »

Monsieur MULLER présente le rapport d'activité de la « Commission Chevreuil ». Il rappelle que c'est le premier grand gibier en termes de prélèvements. Le chevreuil affiche une bonne stabilité. Bien sûr

l'accroissement annuel dépend du taux de survie lié aux conditions climatiques, aux fauchages, chiens errants, renards et surtout sangliers et accidents routiers.

Pour la saison 2013/2014, il a été accordé 508 brocards et 1016 faons-chevrettes.

Il y également eu des naissances de chevreuil albinos (Thanvillé – Breitenbach – Lalaye).

Monsieur MULLER expliqua les têtes bizarres chevreuil et cerfs, ainsi que les nombreuses photos animalières prises par lui-même.

Monsieur MULLER remercia Messieurs VERDUN et DOERLER pour la confection des tableaux.

La palme revient à Monsieur Daniel GUTH pour son cerf. Félicitations !

Formation venaison à Bassemberg le 16 juin 2012 :

- savoir traiter sa venaison
- des conseils précieux de découpe et d'hygiène ont été donnés
- un animal peut être stocké jusqu'à 2 semaines en chambre froide si la température est constante et il est conseillé d'accrocher le grand gibier par les pattes postérieures, afin de faciliter le passage d'air dans la carcasse, la venaison ne pouvant être lavée que si la viande est encore chaude
- également quelques précisions lexicales, pour le sanglier et le grand cervidé : le cuissot, pour le chevreuil : la gigue, pour le veau : le cuisseau et pour l'agneau : le gigot.

d) Accident de Chasse – Le bilan pour la saison écoulée

Pour rappel, 131 accidents dont 18 mortels ont été relevés pour la saison 2010/2011, 143 accidents dont 16 mortels ont été comptabilisés pour la saison 2011/2012 (communiqués par l'ONCFS).

J. Intervention de Monsieur Paul STRUB (chasseur et sylviculteur)

Monsieur STRUB nous informe qu'en Allemagne, le partage des dégâts se fait en 3, à savoir :

- la commune
- le locataire de chasse
- le propriétaire terrien

L'ONF a fait un choix de classification des forêts qui n'est pas toujours juste.

Où en est-on avec la régénération naturelle, il faut 20 ans ?

La forêt alsacienne est menacée selon le Professeur Annik SCHNITZLER.

La hiérarchie de l'ONF impose de couper la plupart des gros arbres. Les forêts alsaciennes sont pourtant très productives, mais aujourd'hui elles sont menacées par les coupes intenses, l'ouverture de nouvelles dessertes et le passage d'engins de plus en plus puissants.

Quelles solutions ? Les Maires ont le pouvoir de refuser les plans de l'ONF. Ils devraient résister à la surexploitation de la forêt et soutenir les Agents forestiers qui la dénoncent.

K. Intervention de Monsieur Albert HAMMER, Délégué départemental de l'UNUCR

Monsieur HAMMER rappelle que tout gibier blessé mérite une recherche et demande l'intervention d'un conducteur de chien agréé par l'UNUCR.

Il souhaite que les estimations des dégâts occasionnés par le gibier soient plus rigoureuses et précise que la présence des Présidents de chasse lors de l'estimation des dégâts serait appréciée.

Il nous projette un film et donne des conseils sur les distances de tir, la balistique et le réglage des armes.

Monsieur HAMMER remercie le GGC pour le don.

L. DIVERS

Assurance : responsabilité civile et pénale de l'organisateur d'une battue

Rappel de convention disponible sur simple demande

Qualités et vertus de la viande sauvage : presque pas de lipides dans la viande

Formation venaison : 1^{er} juin 2013 à Bassemberg

Présentation par Monsieur Gérard BRONNER Secrétaire, du SLC des Trois Massifs, ainsi que des diverses manifestations organisées par la SLC.

M. PROJECTION DU FILM REALISE PAR MONSIEUR BERNARD LAZARUS

Pour clôturer notre assemblée, Monsieur Bernard LAZARUS, Cinéaste - Chasseur d'images, nous projette un film sur les battues, « touchés « oui », touchés « non » ». Quel spectacle !
Un grand merci à Monsieur LAZARUS.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les intervenants et lève la séance.
Il invite l'assemblée au traditionnel sanglier à la broche chez Monsieur Claude WEBER, notre Président d'honneur.

Le Président Secrétaire

Christian Muller